

## Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

En ces temps de crises pandémique, politique, industrielle mais avant tout sociale, les projecteurs ont été braqué, au-delà des acteurs de notre système de santé, sur l'importance vitale de la continuité de fonctionnement du système électrique et sur celles et ceux qui l'assurent, en métropole comme dans les pays d'outre-mer.

C'est en responsabilité et dans l'esprit du Service Public qui donne sens à leur travail, que les agents d'Electricité de France et les prestataires réalisent ces activités dans un environnement anxiogène et dans des conditions de plus en plus contraignantes. Afin de limiter la propagation du virus et ses conséquences, des organisations de travail particulières sont nécessaires, et de nombreuses activités peuvent et doivent être suspendues.

Ces sujets doivent impérativement être discutés et avisés par les Institutions Représentatives des Personnels. La filière CSE doit être respectée partout !

C'est à partir des vécus des salariés et de leurs analyses étayées, que nos militants, à de nombreux endroits, ont fait valoir leur droit d'intervention afin de mettre à profit cette expérience.

C'est avec pragmatisme, tout en intégrant les besoins d'indépendance énergétique pour aujourd'hui et pour les prochains hivers, que la délégation de la FNME-CGT exige que soit appliqué le principe de précaution imposé par le ministère de l'intérieur en limitant la présence in situ aux seuls salariés exerçant des activités ne pouvant être reportées ou permises par le travail à distance. Leur périmètre doit être formellement défini par la puissance publique.

C'est à ces seules conditions que nous surmonterons plus rapidement la crise sanitaire et que nous épargnerons des vies humaines.

Mais la sortie de confinement, ne pourra signifier le retour « à la normale ». La délégation FNME-CGT met en garde tout manager zélé, et ceci à tous les niveaux de l'entreprise, tenté de faire face aux demandes en exigeant dans la durée le même niveau d'engagement des salariés, et ce au détriment de l'attribution de congés estivaux notamment.

Enfin, au lendemain de la mise au tapis des bourses mondiales, la situation nous offre une opportunité : la démonstration, grandeur nature, de la nécessité de mettre en place de nouvelles formes de développement économique, fondée non plus sur les principes de concurrence et de maximisation des profits, mais axée sur la coopération, la régulation et le développement social pour tous. Ces principes doivent prévaloir pour le service public de l'énergie.

Le Président de la République a lui-même affirmé que "rien ne sera plus comme avant", et E. Borne a salué les agents EDF en précisant savoir compté sur les membres de cette grande maison et leur sens du service public. Alors chiche : plaçons ce secteur sous maîtrise publique, avec une politique industrielle et une stratégie de financement de filières maîtrisées, impliquant le renforcement des droits d'intervention des salariés et répondant à l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux

Pour que «les jours d'après soient différents », vraiment différents, la délégation FNME-CGT abordera cette prochaine période dans un état d'esprit constructif mais toujours aussi offensif et déterminé à préserver les conquits statutaires de son personnel et à les étendre. Ces derniers demeurent un facteur indéniable de cohésion au sein des collectifs et communautés de travail, toujours traversés par les valeurs salvatrices du service public, l'ADN d'Électricité de France et gage de réussite. EDF qui a fêté hier, 8 avril, son 74ème anniversaire mérite en cadeau une nouvelle loi de Nationalisation. La crise actuelle ne fait que conforter notre conviction sur le sujet !

**FIN DE DECLARATION**